



l'édito

Pour Mens,
nous nous
engageons
avec vous.



UN AN DÉJÀ !

• Dans le TUM 240 de juin, nous faisons le point sur deux des "quatre engagements pour l'année à venir" que nous avons pris pendant la campagne des municipales : le **TUM** et le **CCAS** (voir notre Tract N°4 sur le site de la mairie).

Dans les pages qui suivent, nous vous rendons compte du travail accompli dans les domaines **DES TRAVAUX ET MOBILITÉS, ET DE LA SÉCURITÉ**. Nous vous présentons aussi l'avancée de différents groupes et commissions déjà au travail.

• Je tiens ici à souligner la cohésion de notre équipe, élu-es et employé-es municipaux, et les remercie pour le travail accompli dans ces circonstances difficiles : élu-es en mars, mais installé-es qu'en juin, pandémie oblige ! Confinement, déconfinement, couvre-feu, gestion de la crise sanitaire au jour le jour, restrictions des déplacements, contraintes sur les réunions et remplacement de la DGS programmé sous le mandat précédent...

• Merci aussi à toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués dans les groupes de travail et commissions. Plus de 150 mensois-es ont répondu à notre appel et ont déjà participé à une ou plusieurs visio conférences et réunions. 13% du corps électoral !

Des commissions ont déjà trouvé des citoyen-es (un autre de nos engagements), y compris d'anciens élus toujours force de propositions et d'expérience, pour co-animer leurs travaux.

• Ces regroupements citoyens partagent l'information, débattent et les propositions foisonnent. Ces temps de concertations avec les habitant-es avant que les élu-es prennent leurs responsabilités et décident font vivre la démocratie.

UNE ÉQUIPE DES ÉQUIPES

*au service de la collectivité, déterminée à agir dans l'intérêt général,
à informer sur son fonctionnement et ses actions en toute
transparence, au plus proche des habitantes et habitants, ouverte
aux différences, où chacune et chacun pourra apporter sa pierre.*

1^{ERE} ANNÉE DE MANDAT : ENGAGEMENTS TENUS !

PIERRE SUZZARINI

ENGAGEMENTS TENUS SUR :

4 ENGAGEMENTS POUR L'ANNÉE À VENIR

Cf. notre profession de foi sur le site de la mairie

→ TUM

- Rendez-vous sur la page 4 du TUM N°229 de juin 2020, le premier TUM de notre mandat.

→ CCAS

- Rendez-vous sur la page 4 du TUM N°240 de juin 2021.

→ TRAVAUX

• Les travaux ont certes pris du retard. La crise sanitaire n'en est pas seule responsable ; les études obligatoires si l'on veut bénéficier de subventions et les dossiers sont en attente dans différentes instances.

- Une étude est en cours pour le traitement des eaux du réservoir des Brachons qui alimente une bonne partie de la commune (contrainte de distribuer des bouteilles d'eau suite aux gros orages de l'été 2020). Cette étude est menée conjointement avec la commune de Saint Baudille et Pipet.

- Les travaux liés aux inondations survenues à deux reprises en 2019 et 2020 ainsi que ceux de la friperie du Collectif d'Entraide et ceux du jardin de la cure sont programmés pour la rentrée de septembre.

- Les travaux de la rue des Alpagnes débuteront quant à eux en 2022.

→ MOBILITÉS, SÉCURITÉ

• Une navette gratuite et des modifications du plan de circulation des véhicules, les jours de marché pendant l'été, ont permis d'améliorer fluidité du trafic et sécurité des piétons.

• La commission mobilités travaille sur des propositions de parkings et d'abris sécurisés pour les vélos, sur l'amélioration des mobilités douces, sur le renfort du covoiturage, de l'autopartage et de l'utilisation du train (Infos sur le site de la mairie), sur le projet de contournement de Mens pour les engins agricoles et les poids lourds.

• Une animation avec les habitants pour fabriquer du mobilier urbain artistique, complémentaire des dispositifs de sécurisation des entrées de bourg est en cours d'élaboration.

• Une exposition et une réunion publique sur la sécurisation des déplacements dans les entrées du bourg, avec Verdi, Square Paysages et le CAUE (étude lancée sous le mandat précédent) a été réalisée en septembre et octobre 2020.

ENGAGEMENTS TENUS SUR :

Cf. Tract de campagne N°2 sur le site de la mairie

**Bien informer
Se concerter**

**Un élu référent
pour chaque quartier,
chaque hameau**

**Des commissions
présidées par
des non-élus**

→ RENCONTRE,

début juillet avec les habitants de Doya à leur demande, sur les problèmes de circulation dans le hameau.

→ PERMANENCES,

tous les samedis matin de 9h30 à 11h30 à la mairie pour être au plus proche des habitants et habitantes.

- Rendez-vous sur la page 2 du TUM N°236 de février 2021.

- Rendez-vous sur la page 3 du TUM N°229 de juin 2020.

Retrouvez tous les numéros du TUM sur le site de la mairie.

→ VIE QUOTIDIENNE

14 participants

ACCUEIL ET CONVIVIALITÉ

- **TELETHON** : Partenariat avec l'association Rochassac pour vendre de la soupe de potiron, concoctée et mijotée par les membres de la commission sur le marché du samedi. Les bénéfices de cette matinée, soit 1310 € ont été adressés directement à l'association du Téléthon.

- **NOEL** : Achat de nouvelles guirlandes lumineuses pour renouveler le stock et apporter du nouveau.

Fabrication par des membres de la commission de décorations naturelles à partir de matériaux de récupération, sapins et bonhommes de neige installés un peu partout dans le village autour des 5 sapins avec les employés communaux.

Motivation de la population et des commerçants pour décorer habitations et commerces (photos diffusées dans le TUM de janvier).

Soutien au CCAS dans la confection et la distribution des colis de Noël.

- **FETES DES MERES ET DES PERES**

Autour d'un apéritif au Parc Bonniot le 4 juillet.

AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT

- **FLEURISSEMENT DU VILLAGE** : Nouvelles créations et habillage des jardinières en béton avec du bois.

Entretien paysager par les employés municipaux, renforcé pour la saison d'été.

- **BANCS ET TABLES** : Mise en oeuvre d'un travail réalisé par un membre de la commission il y a quelques années. Enlèvement des bancs cassés et dangereux. Contact avec un fabricant de Monestier d'Ambel qui fabrique du mobilier bois pour les remplacer. Engagement de la commune sur des commandes étalées sur plusieurs années. 5 bancs et 2 tables sont déjà installés.

- **PROPRETÉ** : Incitation des associations à installer des toilettes sèches lorsqu'elles organisent des manifestations publiques.

Commandes de Toutounets supplémentaires et de poubelles (remplacement des cassés).

- **CIMETIÈRE** : Important travail de nettoyage et de désherbage par les employés communaux.

Recommandation d'utilisation d'un désherbeur thermique par souci écologique de la part des membres de la commission.

Une nouvelle fontaine a été installée au centre du cimetière, par les services techniques de la commune afin de réduire la distance entre le point d'eau, et les concessions les plus éloignées de la fontaine initiale, toujours située près du portail.

→ ANIMATIONS,

ASSOCIATIONS

16 participants

- Des échanges riches entre les nombreux participants.

- Des propositions de pistes en vue de nouvelles animations à l'étude : fête des fours, spectacles de musique classique, partenariat avec la MC2 pour des spectacles hors les murs.

- Élaboration d'un calendrier annuel, bien rempli, des animations à partir des propositions des associations et de la municipalité.

→ CULTURE

13 participants

- Échanges par mails entre les membres de la commission. Des propositions différenciées existent déjà grâce à de nombreuses associations dynamiques.

- Préparation de la fête de la musique avec les associations concernées. Une envie importante des acteurs et des propositions très intéressantes ont permis de proposer un programme varié et dans des lieux diversifiés : EHPAD, Label Vie, sortie des écoles, cours de particuliers, Radio dragon ...

- Expositions organisées dans les lieux et espaces publics pour mettre en avant nos artistes locaux et d'ailleurs.

→ JEUNES

- Plusieurs réunions de réflexion sur la manière d'impliquer les jeunes et de connaître leurs envies et les aménagements qu'ils souhaiteraient voir mis en place.

- Une intervention auprès de toutes les classes du collège a été réalisée par les membres de la commission. Chacun des adolescents avait la possibilité de déposer, dans une urne, ses souhaits.

- À l'école élémentaire, les élèves ont aussi pu s'exprimer et certains ont même fait des plans.

- Les établissements scolaires, extérieurs à la commune, qui accueillent des jeunes de Mens, ont aussi été contactés.

- Un inventaire a ensuite été fait : besoin d'un skate-park mais aussi d'un lieu aménagé pour se retrouver avec banc, table de ping-pong...

- Transmission aux élus en vue d'un aménagement d'une partie du terrain situé au-dessus du terrain de tennis avec des bancs, une table de pique-nique, une table de ping-pong. Cette partie sera également végétalisée et ombragée. Des devis sont en cours.



- La convention a été signée au mois d'avril avec le préfet et le département.

- Notre chargée de projet va prendre son poste fin août.

Au-delà du financement du poste, le programme PVD va nous permettre d'être des partenaires prioritaires auprès de nombreux organismes partenaires des collectivités. Nous avons 18 mois pour élaborer les projets dans le cadre de ce partenariat. Il s'agira principalement de rénovation des bâtiments publics et privés (énergétique, salubrité, esthétique) mais aussi d'aménagement de l'espace public (mobilité, mobilier urbain, lien social et place de l'habitant). Nous réfléchissons aussi à la création de tiers-lieux (travail/formation, culture, associatif).

→ ÉCONOMIE

8 participants.

ÉCONOMIE

- Suite à la signature de la convention «Petites villes de demain» avec l'état, rencontres et concertation avec :

- la Chambre de commerce et de l'industrie
- la Chambre des métiers et de l'artisanat afin d'établir des partenariats et conventionner avec ces 2 organismes.

- Prise de contact avec l'ensemble des commerces et des artisans afin de mettre à jour la liste distribuée à tous les habitants et envoyée aux mairies du Trièves ; un accompagnement au plus près de nos commerces avec de multiples déménagements et des nouvelles ouvertures.

FONCIER ÉCONOMIQUE

- Collaboration avec les porteurs de projets privés, de construction de bâtiments pour accueillir des activités économiques notamment de l'ESS et de l'économie de proximité.

- Relance de la zone artisanale des Appreaux suite aux demandes d'installation d'entreprises et d'artisans.

→ ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- Une trentaine d'auto-diagnostics thermiques réalisés sur la commune avec l'association Kerlea.

- Échange sur le marché place de la mairie, le 12 juin. Atelier de restitution, le 17 juin à la salle des Sagnes, animé par Yvan Bidalot.

- Un atelier pratique énergie d'une journée au jardin du temple, le 26 juin.

- Réflexion engagée sur l'éclairage nocturne à la demande de certains habitants et tenant compte de l'expérience des communes voisines.

→ TOURISME

8 participants.

TOURISME

- Lancement d'un diagnostic et d'une analyse autour de l'accueil en lien avec la CCT.

- Proposition présentée et adoptée en conseil municipal, d'associer notre candidature au Programme Opérationnel Interrégional Alpes déposé par le Parc Naturel Régional du Vercors (budget prévisionnel de 250 000€ avec 50 000€ d'autofinancement).

- Propositions :

- o De mise en valeur de notre patrimoine paysager à travers des boucles de promenades en utilisant les chemins ruraux autour du village. Réalisation de fiches avec informations sur les lieux remarquables en termes de patrimoine, de paysage, de biodiversité, des points de repos avec bancs, aire de pique-nique...

- o De création d'un parcours patrimonial dans et autour de notre village en collaboration les amis du musée et le service culture de la CDCT

GRUPE SENTIERS

- Une équipe d'environ 15 personnes bénévoles veille sur l'état des chemins ruraux de notre commune et se charge de leur entretien courant en liaison avec les services techniques. Travail fait en collaboration avec les propriétaires et les exploitants des parcelles concernées. Certains sentiers ou passages feront l'objet d'une convention afin de formaliser l'autorisation et d'autres seront abandonnés pour raison de sécurité ou d'accès privé.

ESPACE NATUREL SENSIBLE DU MARAIS DES MINES

- Bornage des parcelles en cours d'acquisition par la commune. La maîtrise foncière dans la zone d'intervention, le cœur de l'Espace Naturel Sensible, sera suffisante.

- Étude environnementale, socle du plan de gestion du site en 2022 et création d'un comité de site pour mettre autour de la table tous les partenaires.

→ URBANISME

- Écoute et accompagnement des porteurs de projet (forte augmentation du nombre de dossiers) avec si besoin visite de l'Architecte conseil afin de faciliter l'acceptation des demandes de déclaration préalable de travaux ou de permis de construire. Pour plus de 95% des dossiers instruits, c'est l'Architecte des Bâtiments de France qui décide, sur la base des règles exigeantes du SPR. Le délégué à l'urbanisme ou le maire doivent respecter cette décision dans les arrêtés qu'ils signent.

- Mise en place, pour la première fois à Mens, d'une politique de contrôle de conformité, via le regard d'employés municipaux et les interventions d'élus, afin de maintenir voire de renforcer l'harmonie patrimoniale du village, des hameaux et du paysage mensois.

- évaluation des règles du PLU du SPR pour les adapter et les accompagner de fiches d'aide. Des animations auront lieu afin de mieux connaître et apprécier la qualité de notre patrimoine.

- Préparation, sans doute avec le CAUE (association de Conseil en Architecture, en Urbanisme et en Environnement), d'une évaluation des travaux réalisés (PREP), avec les habitants, afin d'en tirer des enseignements pour les chantiers à venir (aménagement de la rue L. Rippert privilégiée pour 2023).

- Reprise, en concertation, du projet d'aménagement du Pré Colombon pour aller cette fois vers de l'opérationnel.

- Élaboration, dans l'attente de l'acte notarié, d'une démarche participative imaginative très ouverte sur l'aménagement du site de l'ex-silo dès son acquisition par la commune.

→ LOGEMENT

- 24 personnes travaillent sur l'habitat participatif, l'habitat léger, les partenariats avec «LES HABILES», «UN TOIT POUR TOUS», «ALPES ISÈRE HABITAT», la rénovation dans le centre bourg.

→ SANTÉ, SOCIAL, SOLIDARITÉ

- 3 participantes, en partenariat avec Mixages.
 - Travail autour du vécu de la crise sanitaire : permanence sur le marché, recueil de paroles d'habitant-es
 - Participation à la mise en place d'un réseau de travail autour du deuil.

→ AGRICULTURE

10 participants

- Mise à jour de la carte du foncier agricole de notre commune en collaboration avec la chambre d'agriculture, la communauté de communes et l'association SITADEL.

- Rencontres avec la SAFER, l'ARDEAR, l'EPFL (Etablissement public foncier locaux) afin de déterminer les relations à mettre en place avec la commune (liens déjà établis avec la Chambre d'agriculture, la Communauté de communes, Terre de lien et l'association SITADEL).

- Accompagnement dans les transmissions d'exploitation.

→ ALIMENTATION

- Réunions en groupe de travail avec le Collectif d'entraide, Les Pouces vertes, PEP'S Trièves, SITADEL, la CCT, Mixages, TTE, l'ADMR et la Sécurité sociale alimentaire :

- o Réflexion sur l'évolution possible de l'épicerie sociale vers une épicerie solidaire, en lien avec le Collectif d'entraide.

- o Travail autour de jardins vivriers productifs en lien avec la démarche des jardins partagés et l'association Les Pouces vertes.

- o Amélioration de l'alimentation en organisant des ateliers culinaires en lien avec les structures sociales. Délibération proposée et votée en conseil municipal : aménagement de la cuisine de la salle des Sagnes pour qu'elle soit un véritable outil de travail utilisable par les structures concernées.

- o Travail sur la mise en œuvre d'un réseau d'approvisionnement régulier en produits locaux et bio pour des structures comme le Collectif d'entraide.

- Reconfiguration de l'organisation des marchés en relation avec les marchands, mise en place d'une navette gratuite et expérimentation de blocage de rues avec déviations.

- Réflexion avec les scolaires sur leurs implications dans la transition alimentaire.

→ FORÊT

- Étude approfondie (suite à l'opportunité d'achats de parcelles proposées par l'ONF) des caractéristiques et de l'état des forêts, des coûts d'exploitation et des gains que la commune pourrait en retirer. Décision à l'automne ; l'aspect financier et la rentabilité ne seront pas les seuls critères ; biodiversité, tourisme, éducation à l'environnement, patrimoine communal seront aussi pris en compte.





**Développer
le projet territorial
du Trièves avec
les habitantes
et les habitants**

Débattre à Mens

en conseil et avec les
habitants des projets
avant les décisions de
la communauté
de communes

• Mens n'est pas une commune isolée. Elle interagit avec ses voisins au travers de ses équipements, ses services et ses commerces.

Cette fonction de centralité est également renforcée par le programme « petites villes de demain ».

• Nous avons donc initié des rendez-vous réguliers avec les élus des communes voisines du bassin de vie (ancien canton de Mens) pour travailler sur la mutualisation des personnels et des moyens (prêt de matériel, échange de compétences, réflexion pour une gestion coordonnée des salles communales, réflexions sur des projets communaux type développement des mobilités et qui convergent sur Mens) mais aussi sur la mise en commun de projets. Les expériences des uns pouvant servir aux autres (arrêt ou diminution de l'éclairage nocturne, gestion du chauffage des bâtiments publics, etc.).

• Parallèlement, une commission municipale autour de la mutualisation et des projets de territoire vient de se mettre en place. Les participants réfléchissent au fait d'ouvrir ce groupe de travail aux habitants des autres communes du bassin de vie.

• Nous faisons également le lien avec le travail de la CCT qui regroupe les différentes communes de tout le Trièves avec une instance politique (la conférence des maires) et un groupe de travail de coopération entre les communes pour un partage de sujets concernant tout le territoire.

Rejoindre les équipes des Commissions ou des Groupes de travail ouverts est encore possible.

Pour cela, contacter le secrétariat de mairie, qui fera suivre votre demande aux élu·es concerné·es. Les comptes-rendus des réunions déjà réalisées seront envoyés aux nouveaux inscrits afin de faciliter leur intégration.

**VENEZ NOUS REJOINDRE DANS CETTE DYNAMIQUE,
POUR AMÉLIORER ENSEMBLE NOTRE COMMUNE ET NOTRE
QUOTIDIEN !**

Cet été

**Permanences des élus,
sans RDV, à la Mairie.**

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

En septembre

Prochain Conseil Municipal

- 21/09 - 18H30

**UN TEMPS
D'ÉCHANGE**

avec les habitant·e·s
à chaque conseil
municipal

**UNE RÉUNION
PUBLIQUE est
prévue à l'automne.**

**Rendez-vous dans le
TUM de septembre pour
la date officielle.**

le T d'Union
trait-Mensois 
Mensuel municipal
d'information

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Pierre Suzzarini

COMITÉ DE RÉDACTION : S. Breyse,
E. Chabert, M. Moreau, G. Vernay.

PHOTO DE UNE : Olivier Reichmut

MAQUETTE : M. MOREAU.

TIRAGE : 1000 EXEMPLAIRES
IPNS

MAIRIE DE MENS :

Courriel : secretariat@mairie-de-mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>

**N° DE PERMANENCE DE LA MAIRIE EN CAS
D'URGENCE : 06.79.07.63.18**